

*Transports aériens*

Ce n'est pas la première fois que nous sommes en présence d'une politique aérienne que le gouvernement nous présente dans une atmosphère électorale. Je me souviens d'un autre cas, et je suis sûr que mes collègues de Winnipeg qui siègent tous maintenant de ce côté-ci de la Chambre s'en souviennent aussi. Après la dernière élection, il y en avait deux de l'autre côté, mais ils n'y sont plus en partie parce que le gouvernement avait promis de faire mettre des installations d'entretien au hangar Air Canada à Winnipeg, et n'a pas honoré sa promesse. En fait, le gouvernement avait promis que ce hangar servirait à abriter des avions de grande envergure, ce qui ne s'est produit qu'une seule fois, le jour de l'inauguration officielle du hangar. Depuis lors, il n'a rien abrité de plus grand que le fossé qui sépare les promesses du gouvernement de ses réalisations.

Il y a plusieurs éléments dont je veux parler en ce qui concerne la politique aérienne actuelle de notre pays. Le premier est primordial, et c'est l'absence d'une politique aérienne nationale cohérente à long terme. J'ose espérer qu'aujourd'hui le ministre va à tout le moins faire l'honneur à la Chambre des communes de tenter d'expliquer sa dernière pirouette au nom de la politique aérienne. J'aimerais qu'il nous fasse, et je suis heureux de voir qu'il prend des notes, un exposé détaillé des consultations qu'il y a eues entre son ministère et Air Canada avant l'annonce de cette politique. Je soupçonne qu'il n'y en a pas eu et à moins que le ministre préfère laisser planer ce doute dans le compte rendu, il devra nous préciser la nature et le détail des consultations menées auprès d'Air Canada au sujet d'une question qui touche directement cette société.

Nous aimerions que le ministre nous révèle aujourd'hui, quand il prendra la parole pour donner sa réplique, la teneur des pourparlers que lui et ses fonctionnaires ont eus récemment avec les représentants de Québecair ou d'Eastern Provincial Airways, les compagnies les plus directement concernées par un des points de la déclaration du ministre qui parlait d'une «évolution tendant à réduire le nombre de compagnies aériennes bien établies en service dans les différentes régions actuellement».

Nous voulons savoir quelle compagnie absorbera l'autre, de quelles fusions parle le gouvernement, de quoi on a parlé avec les compagnies qu'on propose de fusionner... ou si le gouvernement se propose tout simplement de les acquérir toutes, bien sûr pas de façon permanente mais seulement provisoirement afin de les revendre, ce qui semble être l'intention du ministre dans le cas de Nordair.

Le gouvernement est intervenu fréquemment dans presque tous les secteurs d'activité du pays, toujours, il va de soi, au nom de la non-ingérence, politique annoncée l'autre jour par le premier ministre. Voilà maintenant qu'il s'introduit dans le secteur des lignes aériennes. Si le ministre veut bien m'écouter, je lui dirai que nous brûlons de connaître ses projets et ceux du gouvernement au sujet de Québecair. En particulier, nous aimerions savoir si Québecair est l'acheteur privilégié de la totalité ou d'une partie des actions de Nordair, et aussi si cette politique qui a été décidée et annoncée hier soir est destinée, pour une raison obscure qui échappe à la Chambre, à servir les intérêts de Québecair, ou encore à apaiser certaines inquiétudes que le gouvernement pourrait avoir au sujet de cette société. J'espère que le ministre éclairera notre lanterne sur toutes ces questions.

Je vais reprendre dans l'ordre certaines des questions qui se posent ici. Premièrement, je veux traiter de cette idée tout à fait nouvelle du ministre des Transports et ministre de la Justice, et probablement du gouvernement, puisqu'il occupe à lui seul tant de portefeuilles, idée selon laquelle le meilleur moyen, pour le gouvernement du Canada, de protéger le secteur privé, est d'acheter une compagnie aérienne qui est convoitée par l'entreprise privée elle-même. Le ministre sait que la société Great Lakes était prête à offrir au moins autant qu'Air Canada, et qu'au moins une autre entreprise de la région de Hamilton était prête à acheter Nordair. Il sait que ces offres existent déjà et il n'a pas besoin d'attendre ou de chercher pour trouver un acheteur. Il sait que ces offres existent déjà.

Je dois dire, monsieur l'Orateur, que seul le gouvernement actuel oserait prétendre protéger le secteur privé en faisant de la surenchère contre lui. Le ministre dit dans son communiqué que son objectif est de remettre Nordair entre les mains de l'entreprise privée d'ici un an. La Chambre des communes a déjà entendu cela quelque part, monsieur l'Orateur.

● (1522)

En 1974, le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque qui était, me semble-t-il, lui aussi sur orbite, bien qu'un peu moins haut que le ministre actuel, nous a annoncé que le gouvernement allait racheter de façon transitoire les compagnies de Havilland et Canadair pour pouvoir ensuite les revendre à des investisseurs privés. Il y a quatre ans de cela et, depuis, rien n'a été entrepris à cet égard. En outre je ne pense pas m'aventurer beaucoup en disant que rien ne sera fait pour céder Nordair à des intérêts privés tant que nous aurons le gouvernement actuel.

Si le gouvernement avait véritablement eu l'intention de céder Nordair à des investisseurs privés, il avait une voie tout tracée, bien simple pour ce faire. Il aurait pu demander à Air Canada de pas se porter acquéreur de la société, cédant ainsi la place à de nouveaux investisseurs privés. Après tout, ce n'était pas une vente à sacrifice. La société avait été jusque-là un transporteur très rentable. Il y avait au moins deux groupes privés prêts à la racheter.

La compagnie Air Canada, agissant avec la bénédiction du gouvernement, ne s'est pas portée acquéreur de Nordair parce qu'elle voulait sauver une compagnie aérienne mais tout simplement pour augmenter ses actions sur le marché canadien et par là même réduire la concurrence. La décision prise hier par le ministre visant à faire de Nordair une société publique à part entière ne fait qu'aggraver la situation. Cette mesure démystifie bien le programme de compressions budgétaires du gouvernement. Sous couvert d'austérité, des programmes provinciaux et de recherche ont été supprimés. Les mises en coupe réglées ont lieu dans des programmes où la résistance, ainsi que le gouvernement le sait, serait très forte. Le gouvernement voulait montrer qu'il saisissait véritablement le taureau par les cornes. Dans le domaine de l'industrie aéronautique, il parle de taxer davantage le public canadien mais, dans le même temps, il ne se gêne pas pour acheter avec les deniers publics, une compagnie dont il n'a pas le moindre besoin.